

## **À Saint-Elme, le fort à la rescousse du port ?**

Mis en vente par l'État, le fort de Saint-Elme pourrait être acquis par le Conservatoire du littoral, qui en déléguerait la gestion à la ville, comme cela se fait, par exemple, pour le domaine de Fabrégas. proposé par Ports Toulon Provence, ait été, à ce motif, « retoqué » par la Ville. « *En attendant, chaque année, les collectivités doivent mettre la main à la poche pour évacuer les posidonies. Grâce à vous, ça va continuer et le réaménagement verra le jour quand les poules auront des dents !* »

D'après Marc Vuillemot, « *il n'a jamais été question que l'avivement du port ne se fasse pas. Seulement, on n'est plus à quelques mois près. Alors autant intégrer le devenir du fort dans notre réflexion pour le projet du port, avec entre autres les problématiques de circulation et de stationnement, mais aussi le relogement des associations.* »